

CS – CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

ARBORISTE-GRIMPEUR - EN ALTERNANCE

Niveau 4 (niveau Bac)

Taux d'obtention N-1 : 93%



Cette formation professionnelle, en un an, alterne cours et expériences en entreprise et rémunère les alternants par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Organisée en modules thématiques, elle aborde les spécificités de la gestion d'un patrimoine arboré.

Ce diplôme national, délivré par le Ministère de l'Agriculture, atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles et classé au niveau 4.

Les + de l'École Du Breuil :

- Intervention d'experts de renommée internationale pour la taille et l'architecture des arbres
- Des chantiers pédagogiques menés sur des sites aux arbres remarquables

ADMISSION

Public visé

Jeunes de 18 à 29 ans à la signature du contrat d'apprentissage
Pour les plus de 30 ans, possibilité de signer un contrat de professionnalisation

Pré-requis

- Avoir un diplôme inscrit au RNCP de niveau 4 minimum en aménagements paysagers ou forêt ou (par dérogation) un diplôme de niveau 4 minimum dans un autre domaine
- ou avoir un an d'expérience (salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat) en lien avec les diplômes en paysage ou forêt, à temps plein, ou (par dérogation) 3 ans dans un autre domaine
- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Sélection

- Admission sur entretien de positionnement, test écrit et test physique de grimpe (d'avril à juin)

Nombre de places : 16 places

STRUCTURE DE LA FORMATION

Durée des études : 1 an

Objectifs

Se former au métier d'arboriste-grimpeur, en maîtrisant les savoirs et savoirs-faire nécessaires pour conduire la taille raisonnée, l'abattage, le démontage, le diagnostic et les soins aux arbres

Organisation

- Au centre de formation : 400 heures de formation sur 1 an (11 semaines)
- Rythme d'alternance : Session n°1: 3 semaines au CFA, le reste en entreprise ; Sessions n°2, n°3, n°4 et n°5 : 2 semaines au CFA, le reste en entreprise
- Lieu de la formation : École Du Breuil, Route de la ferme, 75012 Paris
- Horaires : 35h/semaine du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h





ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Alternance de cours théoriques et de travaux pratiques sur les 10 ha du domaine de l'École Du Breuil, les 12 ha de l'Arboretum de Paris, ainsi qu'en chantier-école.

Formation en 3 Unités Capitalisables. Chaque Unité Capitalisable est un bloc de compétences.

UC

- UC1 : Établir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et de l'opérationnalisation de la commande
- UC2 : Réalisation des travaux d'entretiens en hauteur d'arbres d'ornement
- UC3 : Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement

Intervention de Jac Boutaud pour la taille des arbres et de Pascal Genoyer sur l'architecture des arbres.

PASSERELLES ET EQUIVALENCES

Il n'y a pas d'équivalences, ni de passerelles

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Passage des 3 Unités Capitalisables durant la formation, sous forme de situations professionnelles d'évaluation. Si à l'issue de la formation les 3 Unités Capitalisables ne sont pas acquises, les apprenants ont 5 ans pour repasser le ou les Unités non obtenues, en se réinscrivant dans un centre proposant la formation.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Le CS de niveau 4 amène à des postes :

- D'élagueur dans les entreprises d'élagage et de paysage du secteur privé
- D'arboriste-grimpeur dans la fonction publique
- Facilité d'embauche au sein de la Direction des Espaces Verts de la Ville de Paris

TARIF

La formation est gratuite pour les apprentis, ce sont les employeurs qui la prennent en charge.

CONTACT

Standard : 01 53 66 14 00 • Directeur adjoint formation continue et apprentissage : Renaud BRUNEL - renaud.brunel@paris.fr • Secrétariat du CFA : estelle.gobert@paris.fr
• Responsable pédagogie : 01 53 66 14 05 - thomas.quatrevalet@paris.fr

INSCRIPTION

Fiche à télécharger sur le site internet de l'école : <https://www.ecoledubreuil.fr/jeunes/pour-qui-et-comment-sinscrire/formations-en-alternance/>

Envoyer la fiche complétée et les documents demandés à : inscription.edb@paris.fr

Pour toute information concernant l'accessibilité du site et des formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter Mme Zahia ZENASNI : zahia.zenasni@paris.fr

L'École Du Breuil accompagne ses apprenants pour s'engager dans un projet de mobilité européenne et internationale. Pour toute information, merci de contacter : ana.manso@paris.fr



ÉCOLE DU BREUIL
Arts & Techniques du paysage

